

P.P.M.S.

Plan Particulier de Mise en Sûreté

face aux risques majeurs
dans l'académie
de Poitiers

Ecole primaire de Vadalle
Avenue de la République
16560 AUSSAC-VADALLE
Tel : 05.45.20.68.39

Ce document devra être réactualisé
en début de chaque année

FASCICULE DE CRISE

Sur le plan technique

Ci-joint :

1. La cartographie des zones d'effets vis-à-vis des risques induits par les canalisations de transport de gaz de la commune d'Aussac-Vadalle.
2. La fiche synthétique de la commune d'Aussac-Vadalle sur les informations sur les risques naturels et technologiques.
3. La carte du risque sismique en Charente.
4. L'extrait de la liste des communes où s'applique le droit à l'information sur les risques majeurs en application de l'article L.125-2 du code de l'environnement où apparaît la commune d'Aussac Vadalle. Extrait du DDRM (Dossier Départemental des Risques Majeurs) de la Charente.

COMMUNES	RISQUES NATURELS				RISQUES TECHNOLOGIQUES		
	Séismes (zone de sismicité)	Inondations PPRI	Mouvements de terrain	Feux de forêt PDFFCI	Risque industriel PPRT / PPI	Rupture de barrage PPI	Transport de Matières Dangereuses
AUSSAC VADALLE	modéré	l'Argenter					Gaz / RN 10
SAINTES SAINTES PAROISSE	faible						DN 10



PRÉFET DE LA CHARENTE

Direction
départementale
des territoires
de la Charente

COMMUNE D'AUSSAC VADALLE

Risques induits par les canalisations de transport de gaz

Cartographie des zones d'effets

LEGENDE

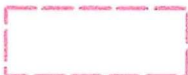


Canalisation de transport de gaz



Limites communales

Distances d'effets à partir de la canalisation



Zone de dangers très graves



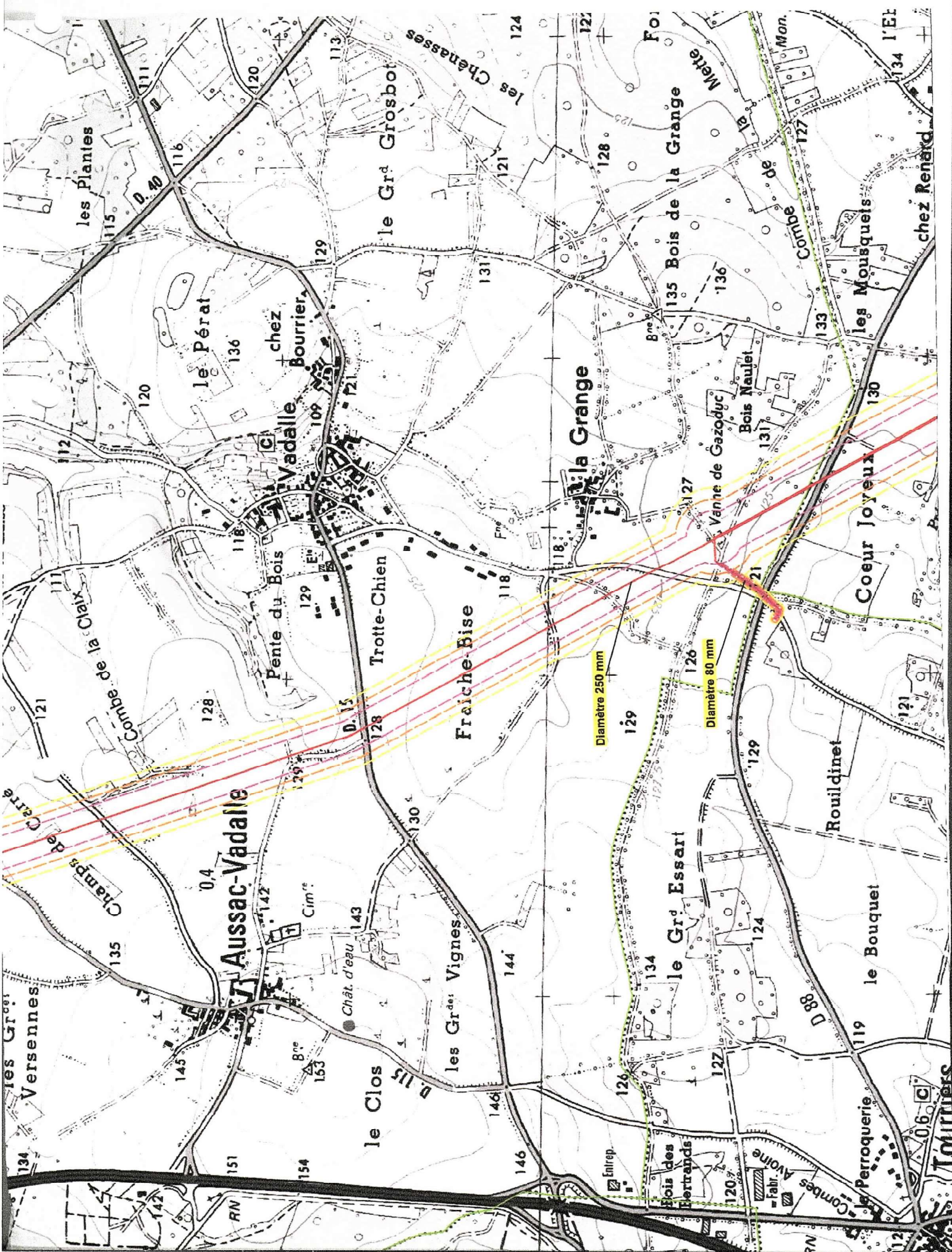
Zone de dangers graves



Zone de dangers significatifs

« Carte graphique issue d'un plan de détail informatisé qui peut être modifié sans préavis; elle ne peut être ni reproduite ni communiquée à des tiers ni utilisée à des fins commerciales sans autorisation spécifique de GRTgaz ».

« La position mentionnée ne permet pas la localisation précise sur le terrain des canalisations. Pour tous travaux à proximité des canalisations de transport de gaz naturel, il est nécessaire d'effectuer auprès de GRTgaz une demande de renseignement ou une déclaration d'intention de commencement de travaux conformément au décret 91-1147 du 14 oct. 1991 ».



Fiche synthétique - Commune d'Aussac-Vadalle

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° 2011 115-0001

du 25 avril 2011

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☐ non ☒

_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____

Les documents de référence sont :

_____ Consultable sur Internet _____

_____ Consultable sur Internet _____

_____ Consultable sur Internet _____

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

Les documents de référence sont :

_____ Consultable sur Internet _____

_____ Consultable sur Internet _____

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité	Forte zone 5	Moyenne zone 4	Modérée zone 3 ☒	Faible zone 2	Très faible Zone 1
--	-----------------	-------------------	---	------------------	-----------------------

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Carte départementale du risque sismique

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 25 avril 2011

Le préfet de département

Carte du risque sismique



Légende :

Nouveau zonage sismique

- Aléa faible (231 communes)
- Aléa modéré (173 communes)
- Limite de canton

Dresser la liste des risques auxquels l'établissement est confronté :

- Incendie dans les locaux de l'école.
- Incendie à l'extérieur et fumée dans la cour de récréation.
- Accident sur la rue de La République (devant l'école)
- Accident sur la route nationale 10 impliquant un transport de matière dangereuse (nuage de vapeurs toxique, fumées, ...)
- Rue de La République verglacée ou enneigée.

2. Déterminer les accès de l'établissement :

Ce repérage sur plan masse permettra un meilleur accueil des services extérieurs.

Il sera élaboré en collaboration avec les services de secours.

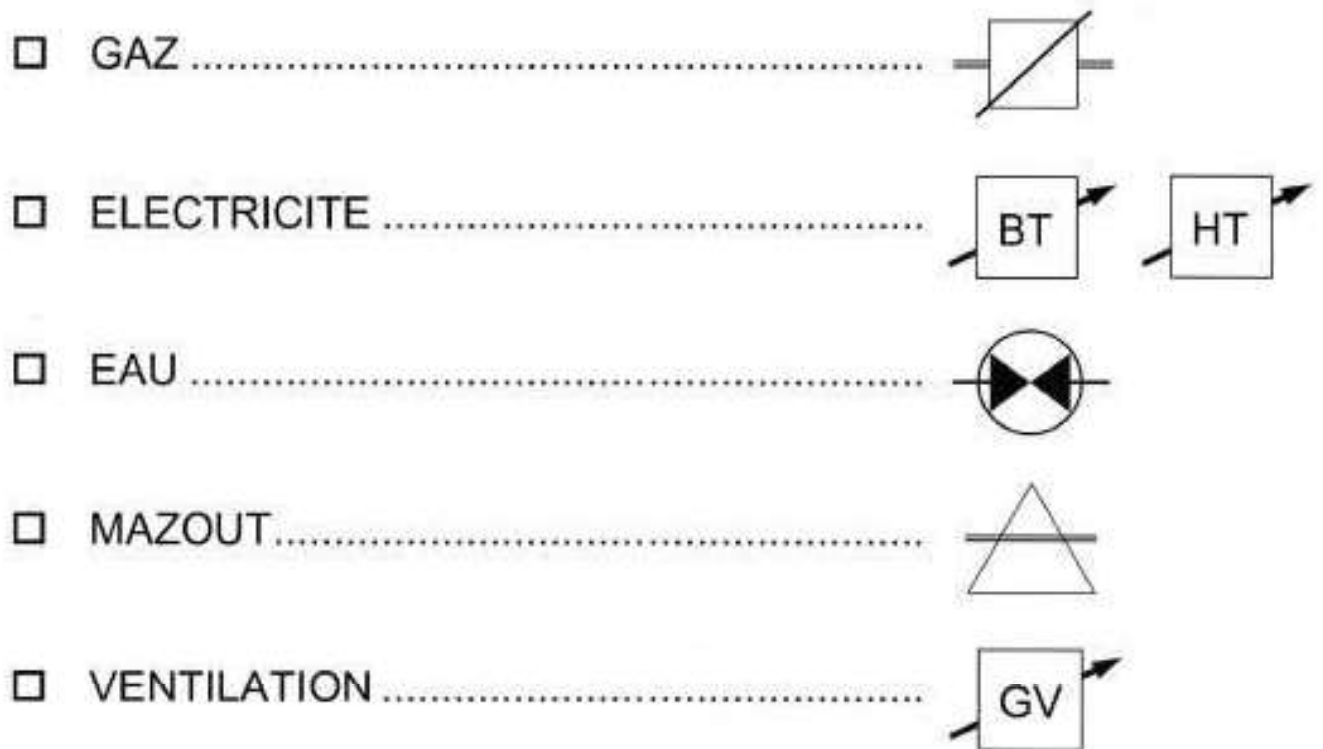
Personne ressource en charge du contrôle des accès de l'établissement

Le directeur de l'école : Dorian GUEDON

3. Organes de coupure et locaux à risques :

Ci-joint le plan de l'école avec :

+ L'emplacement des organes de coupure :



+ Les locaux à risques (transformateurs, stockage de bouteilles de gaz et de produits dangereux, ...)

4. Lieu de mise à l'abri et moyen d'y accéder

Lieu de mise à l'abri :

Les salles de classe ou le réfectoire de l'école :

Point d'eau + accès à l'extérieur par les portes de secours + toilettes proches

Moyen d'y accéder : Cf. plan



Bouteilles de gaz



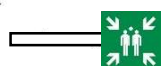
Accès au sous-sol



Ecole d'Aussac-Vadalle

Au sous-sol :

- Cuve de fioul
- Chaudière
- Vanne d'arrivée d'eau



Classe de CE2-CM1



Classe de CE1

Ligne blanche : point de rassemblement

Accès
des
secours



Mairie

Mairie ex

Couverture
bac acier +
étanchéité

Place de
stationnement PMR



- Compteur d'eau
- Compteur électrique
(école et mairie)

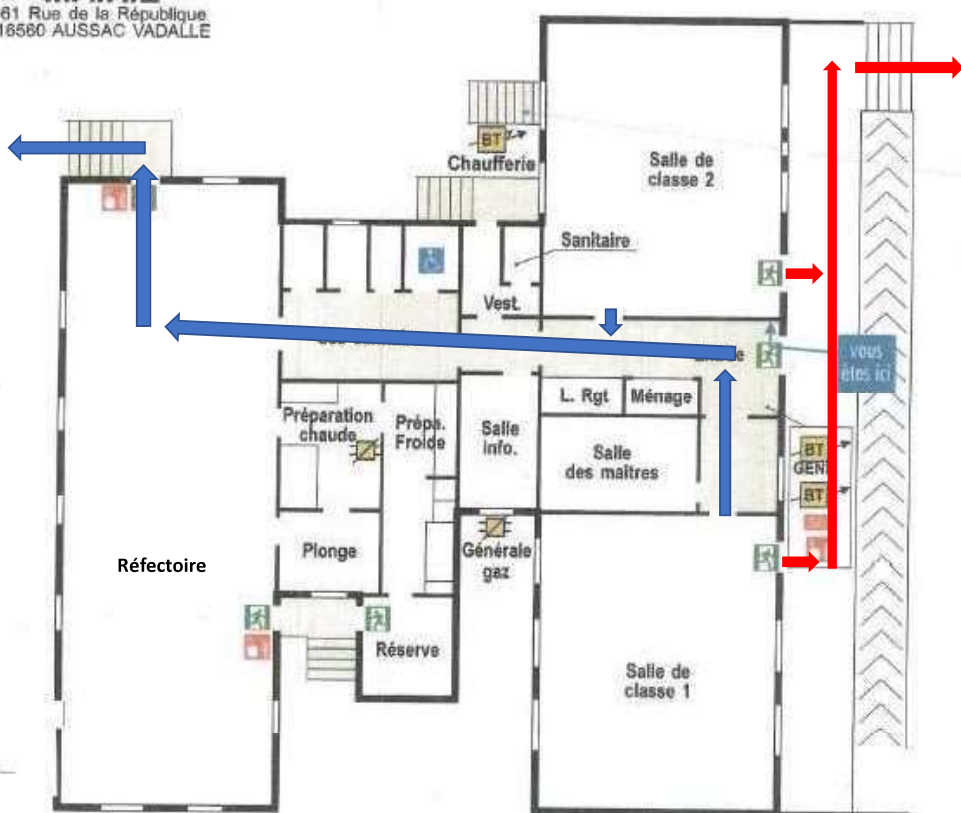
Vue 1

Vue 2

PLAN D'EVACUATION

MAIRIE

61 Rue de la République
16580 AUSSAC VADALLE



Rez-de-chaussée

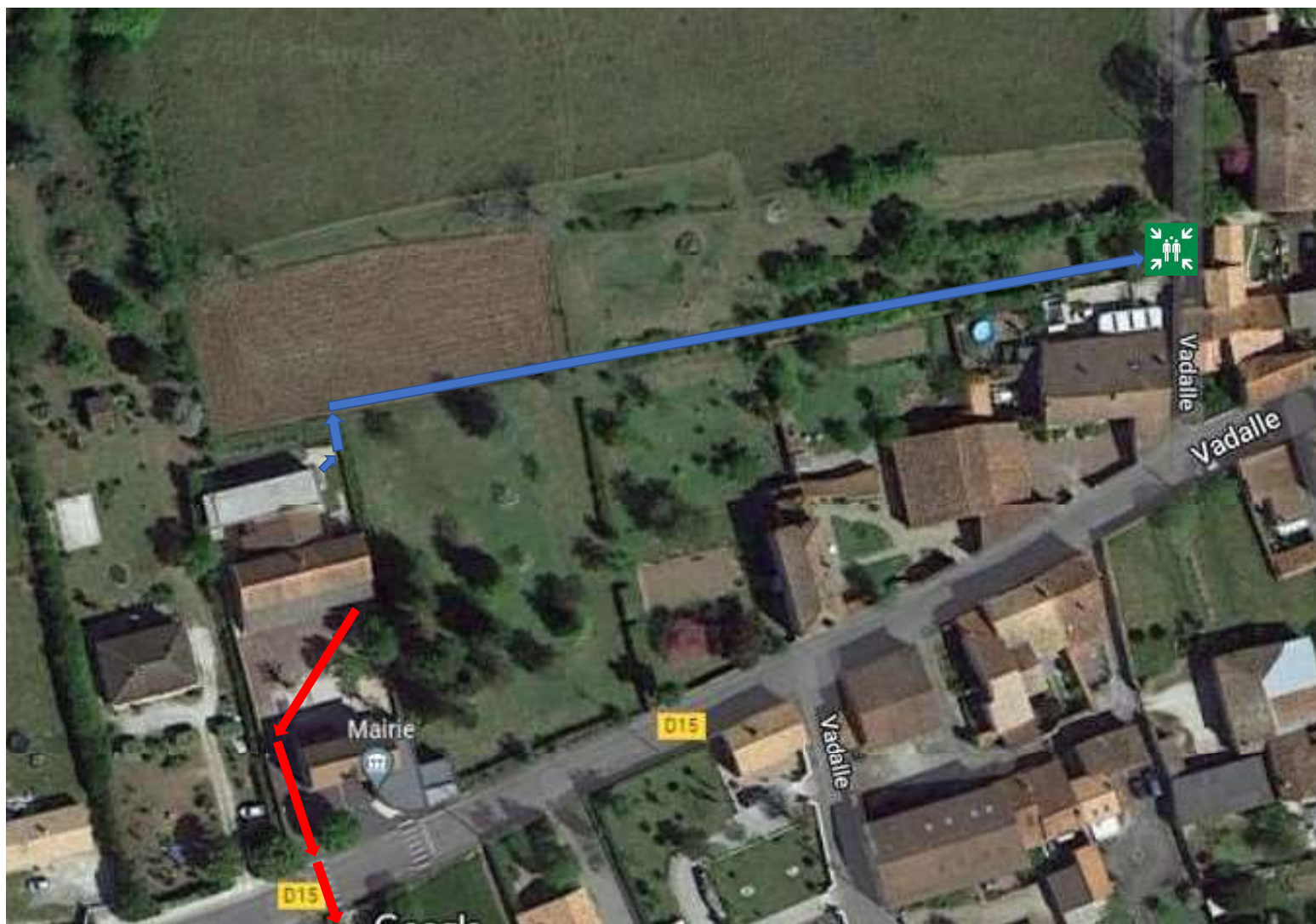


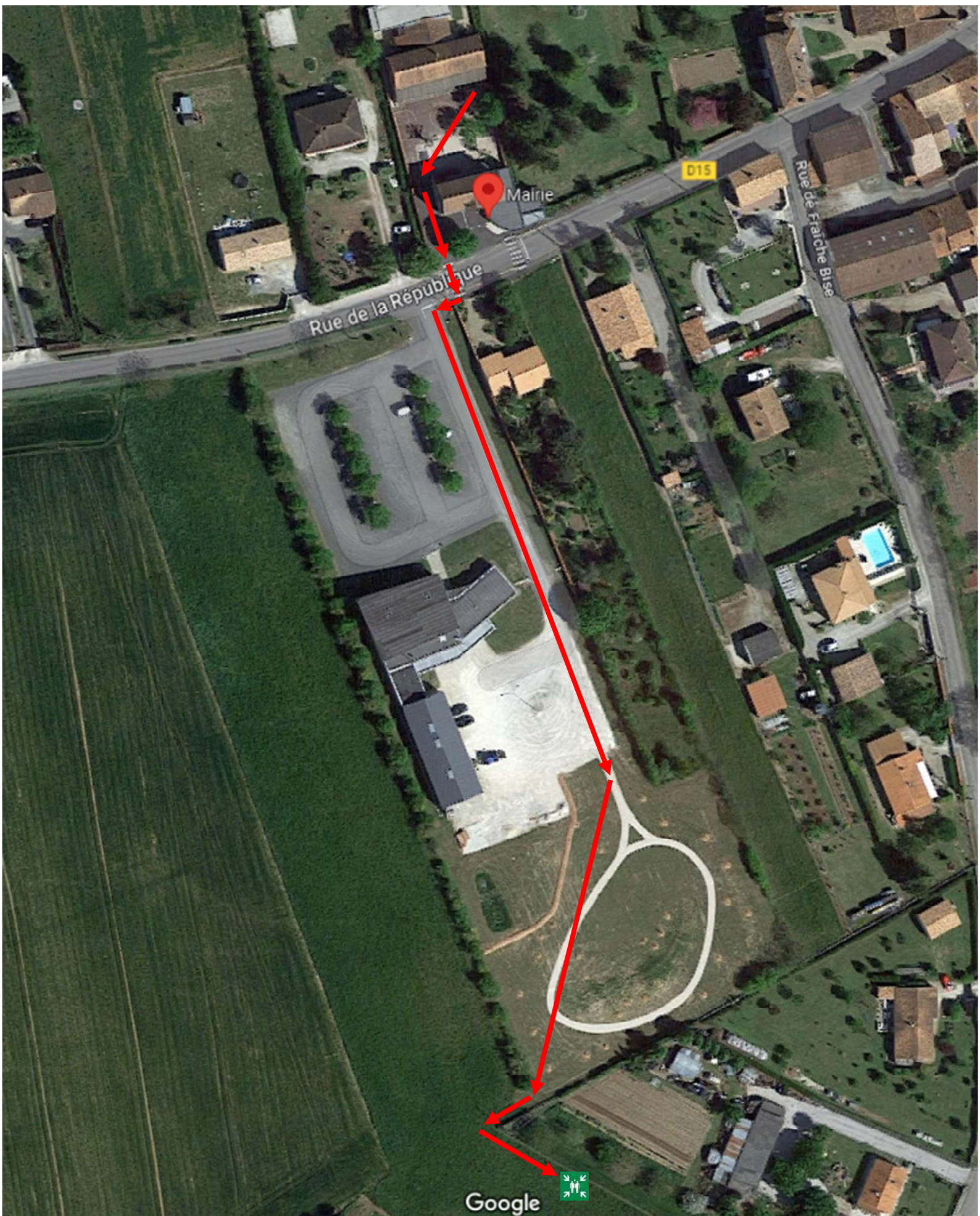
Sous-sol

LEGENDE PLAN

- Sortie finale
- Déclencheur manuel d'alarme incendie
- Tableau central incendie
- Accès aux personnes à mobilité réduite
- Coupure électrique
- Coupure gaz
- Chauffière fioul

FFPm (AN M05-J001-0008 PLAN)
13 10 10 6595 - 001







académie
Poitiers
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Charente



PPMS

RISQUES-MAJEURS

Département : CHARENTE Premier degré

Nom de l'école : ECOLE ELEMENTAIRE DE VADALLE

Adresse de l'école : AVENUE DE LA REPUBLIQUE – 16560 AUSSAC-VADALLE

Numéro RNE de l'école :
ce.016440s

Circonscription : Angoulême NORD

Coordonnées GPS :

Latitude :
45°81'82.104 N

Longitude : 0°20'02.113 E

Effectif total élèves : 42

Effectif total adultes : 4

Courriel de l'école

Ce.016440s@ac-poitiers.fr

Téléphone de l'école

05-45-20-68-39

Directeur (trice)

Monsieur GUEDON

Responsable du Hors Temps Scolaire

Monsieur le Maire

Référent sureté de l'école (police ou gend.)

Adjudante MARCHAND Emilie
06 18 78 63 45
Brigade de gendarmerie de Montignac-Charente
05 45 39 70 01

REDACTION DU PPMS

	Année	Année	Année	Année
PPMS RM rédigé le :	2018			
PPMS RM actualisé le :		2022	2023	2024
PPMS RM validé par un exercice le :	2018	2022	2023	2024

DIFFUSION DU PPMS

PPMS RM diffusé aux enseignants le :	2018	2022	2023	2024
PPMS RM entériné par le conseil d'école le :	2018			
PPMS RM diffusé au maire le :	2018	2022	2023	2024
PPMS RM diffusé à l'I.E.N :	2018	2022	2023	2024
PPMS RM communiqué à la DSDEN le :	2018			

SOMMAIRE

REDACTION DU PPMS.....	1
DIFFUSION DU PPMS.....	1
<u>INTRODUCTION</u>	3
PERENNISATION DU PPMS.....	3
<u>PARTIE A : L'ALERTE</u>	4
1) QUEL NUMERO APPELER?.....	4
2) ANNUAIRE DE CRISE	4
<u>PARTIE B : REPARTITION DES MISSIONS</u>	5
1) DIRECTEUR, DIRECTRICE OU RESPONSABLE COLLECTIVITE.....	5
2) PERSONNES-RESSOURCES.....	5 et 6
3) LISTE DES SECOURISTES DANS L'ECOLE	7
4) COMPOSITION DE L'ECOLE.....	7
5) STRATEGIE DE COMMUNICATION LORS DE LA CRISE.....	7
<u>PARTIE C: ORGANISATION HUMAINE</u>	8
1) DEFINITION DE LA CELLULE DE CRISE.....	8
2) LIEU DE LA CELLULE DE CRISE.....	8
3) MEMBRES DE LA CELLULE DE CRISE.....	8
4) MATERIEL DE LA CELLULE DE CRISE.....	8
5) RECOMMANDATIONS.....	8
<u>PARTIE D: LES RISQUES</u>	9
1) LE DDRM.....	9
2) LE DICRIM.....	9
3) POSTURES A ADOPTER POUR CHAQUE RISQUE POTENTIEL.....	10 et 11
<u>PARTIE E : MISE A L'ABRI, PRISE EN CHARGE ET SUIVI</u>	12
1) DEFINIR LES LIEUX DE MISE EN SURETE.....	12
2) L'ACCESSIBILITE DES LIEUX DE MISE EN SURETE.....	13
3) PERSONNES A PRISE EN CHARGE PARTICULIERE.....	14
4) LES PLANS DISPONIBLES.....	15
5) PROCEDURES D'ISOLEMENT.....	15
6) MALLE PPMS.....	16

INTRODUCTION

LA PERENNISATION DU PPMS

Les mesures adoptées par l'école pour la pérennisation du PPMS malgré le changement des équipes pédagogiques sont :

Propositions pour la pérennisation des PPMS (Cocher les cases des mesures adoptées)

- ☐ *Aborder le PPMS lors de la passation de poste entre les directeurs.*
- ☐ *Présenter ou rappeler les consignes de mise en sûreté lors de la réunion de pré rentrée des enseignants.*
- ☐ *Prévoir un travail pédagogique sur les risques majeurs les consignes de mise en sûreté dans chaque classe.*
- ☐ *Annexer le PPMS au registre de sécurité. Le PPMS doit être consigné avec les documents sécurité (incendie, équipements sportifs, etc.).*
- ☐ *Afficher dans le bureau du directeur les consignes réflexes à adopter et les premières missions à mettre en œuvre en cas d'alerte.*
- ☐ *Afficher dans chaque lieu d'activité les consignes de mise en sûreté.*
- ☐ *Ranger chaque année le compte rendu de l'exercice de mise en sûreté dans le dossier du PPMS*
- ☐ *Envoyer par voie numérique, le PPMS à l'Inspecteur de Circonscription chaque année.*
- ☐ *Elaborer ce PPMS en compagnie de la collectivité compétente et des associations intervenant dans le temps péri-scolaire et en informer les personnels*
- ☐ *Autres :*

PARTIE A : L'ALERTE

INDIQUER LE DISPOSITIF D'ALERTE RETENU, ci-dessous (surligner en jaune)
(corne de brume, sifflet, trompe, mégaphone, signal lumineux, sonnerie différente incendie...)

Moyens utilisés pour prévenir les occupants :

- Pour signaler un risque majeur : sifflet
- En cas de risque intrusion/attentat : signal sonore « intrusion »

Le même moyen peut être utilisé à condition d'émettre un signal différent (2 sons longs pour l'un et 3 courts pour l'autre par ex)

1) QUEL NUMERO APPELER ?

D'abord :

18 ou **112**

Ensuite :

Numéro d'urgence académique à utiliser après avoir prévenu les secours (18 ou 112)	05 16 52 63 09
Numéro d'appel de la DSDEN :	05 17 84 01 39

2) ANNUAIRE DE CRISE

Contacts	N° téléphone
Pompiers	18 - 112
SAMU	15
Police / Gendarmerie	17
ou numéro local	

Numéro d'urgence DSDEN	05 16 52 63 09
Cabinet DASEN	05.17.84.01.39
Référent sureté Education Nationale	06 38 42 41 31
Référent Police ou Gendarmerie	06 18 78 63 45 05 45 39 70 01
Cellule de crise DSDEN (s 301)	05 17 84 01 75
Circonscription (secrétariat)	05 17 84 02 11
IEN Mme. HUGONNAUD-FAYOLLAT	06 71 43 60 14

Préfecture	05 45 97 61 00 (répondeur vocal, prononcer : « Renseignement »)
------------	---

Mairie	05 45 20 61 60
--------	----------------

M. le maire :	06 75 75 72 68
Service éducation	06 68 00 84 44

Restaurant scolaire	09 72 31 00 95
Périscolaire	05 45 20 68 39
Gymnase	

Contacts	NOM	N° téléphone
Directeur (trice) *	M GUEDON	06 84 57 80 19
Enseignant cl. 1	Mme GIAT	05 45 20 68 39
Enseignant cl. 2	M GUEDON	05 45 20 68 39
Enseignant Brigade	Mme GIN	05 45 20 68 39
AESH	Mme DERBORD	05 45 20 68 39

PARTIE B : REPARTITION DES MISSIONS

1) DIRECTEUR.TRICE OU RESPONSABLE COLLECTIVITE

	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS PERI-SCOLAIRE
• Activer le plan particulier de mise en sûreté • S'assurer de la mise en place des différents postes • Établir une liaison avec les autorités et transmettre aux personnels les directives des autorités • Réceptionner, noter et communiquer toute information sur la situation et son évolution (tenir une main courante)	☒ M GUEDON : 06 84 57 80 19 ☒ Mme GIAT : 06 71 73 78 76 <i>Numéro de téléphone auquel cette personne peut être appelée par les autorités et les secours :</i> Tél. fixe : 05 45 20 68 39 (si possible différent du numéro du standard) Mobile (éventuellement)	☒ Mme PEQUEUR : 06 40 21 51 10 ☒ M MARCU : 06 46 98 49 01 ☒ Mme LE CORNEUR : 06 10 22 48 46 <i>Numéro de téléphone auquel cette personne peut être appelée par les autorités et les secours :</i> Tél. fixe : 05 45 20 68 39 (si possible différent du numéro du standard) Mobile (éventuellement)

2) PERSONNES RESSOURCES (enseignants, ATSEM, auxiliaires, assistants...)

Indiquer ci-dessous qui assure chaque mission

	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS PERI-SCOLAIRE
• Veiller au bon déroulement des opérations de regroupement	☒ M GUEDON	☒ Mme PEQUEUR / M MARCU
• Contrôler l'accès de l'établissement	☒ Mme GIAT	☒ Mme PEQUEUR
• Couper les circuits (gaz, ventilation, chauffage, selon le cas, électricité...)	☒ M MARCU	☒ M MARCU
• S'assurer que tout le monde est en sûreté	☒ Mme GIAT	☒ Mme PEQUEUR ☒ Mme LE CORNEUR

	<i>TEMPS SCOLAIRE</i>	<i>TEMPS PERI-SCOLAIRE</i>
Gérer les communications téléphoniques (secours, familles...)	☑ M GUEDON	☑ Mme PEQUEUR
réfèrent des PAI (récupère trousse de médicaments)	☑ Mme GIAT	☑ Mme PEQUEUR / M MARCU
Assurer l'encadrement des élèves (liste des présents, pointage des absents, gestion de l'attente, signalement des incidents)	☑ Mme GIAT	☑ Mme PEQUEUR ☑ M MARCU ☑ Mme LE CORNEUR

Établir la liaison avec les secours

	<i>TEMPS SCOLAIRE</i>	<i>TEMPS PERI-SCOLAIRE</i>
Informers les secours de l'évolution de la situation : effectifs, lieux de confinement ou de regroupement externe, blessés éventuels	☑ M GUEDON	☑ Mme PEQUEUR
Accueillir et accompagner les secours lors de leur arrivée sur les lieux (informations sur les personnes blessées ou isolées et celles mises en sûreté)	☑ Mme GIAT	☑ M MARCU ☑ Mme PEQUEUR ☑ Mme LE CORNEUR
Leur remettre les plans de l'établissement avec localisation des coupures et locaux spécifiques (électriques, stockages particuliers)...	☑ M GUEDON	☑ M MARCU

Assurer la liaison avec les familles

	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS PERI-SCOLAIRE
En cas d'appel des familles, • Rappeler de ne pas venir chercher les enfants, d'éviter de téléphoner, d'être prudent avec les informations qui n'émanent pas des autorités • Rassurer et informer suivant les consignes du directeur	☐ Mme GIAT	☐ Mme PEQUEUR ☐ M MARCU ☐ Mme LE CORNEUR

Relation avec la presse

	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS PERI-SCOLAIRE
• Suivre les consignes du DASEN (si joignable)	☐ M GUEDON	☐ M le Maire

3) LISTE DES SECOURISTES DANS L'ECOLE (TITULAIRE BNS, AFPS, PSC1, SST)

Merci d'inclure également les personnels relevant de la collectivité.

M GUEDON, Mme GIAT, M MARCU, Mme PEQUEUR

4) COMPOSITION DE L'ECOLE

CLASSES 2021/2022	NOMBRE D'ELEVES	CLASSES 2022/2023	NOMBRE D'ELEVES	CLASSES 2023/2024	NOMBRE D'ELEVES	CLASSES 2024/2025	NOMBRE D'ELEVES
CP-CE1	22	CE1	24	CP - CE1	21	CE1	20
CE1-CE2	25	CE1-CE2	21	CE2	25	CE2-CM1	22

5) STRATEGIE DE COMMUNICATION LORS DE LA CRISE

Comment organisez-vous la communication avec les autres bâtiments tout au long de la crise ?)

Par les portables qui peuvent fonctionner (réseaux)

PARTIE C : ORGANISATION HUMAINE

1) DEFINITION DE LA CELLULE DE CRISE

Ensemble des personnes **déchargées de l'encadrement des enfants**, autour du Directeur d'Ecole ou des responsables hors temps scolaire et / ou cantine, qui mettent en place le plan particulier de mise en sûreté en recueillant et diffusant les informations pertinentes.

2) LIEU DE LA CELLULE DE CRISE

- Pendant le temps scolaire : **BUREAU DE DIRECTION**
- Hors temps scolaire (garderie) : **MAIRIE**
- Pendant la pause méridienne (cantine) : **REFECTOIRE**

3) MEMBRES DE LA CELLULE DE CRISE

Temps scolaire		Hors temps scolaire	
NOM- PRENOM	FONCTION	NOM- PRENOM	FONCTION
M GUEDON	Directeur	Mme PEQUEUR	Employé municipal
Mme GIAT	Enseignante	M MARCU	Employé municipal
Mme BRUGNIERE	AESH	M le maire ou son représentant	Equipe municipale

4) MATERIEL NECESSAIRE EN CELLULE DE CRISE

MATERIEL	LIEU DE RANGEMENT		
	Temps scolaire		Hors temps scolaire
Téléphone	Bureau de Dir		réfectoire
Radio autonome	réfectoire		réfectoire
Journal de bord	réfectoire		réfectoire
PPMS	Bureau de Dir		réfectoire

5) RECOMMANDATIONS

Écoutez la radio.
Respectez les consignes des autorités.



FREQUENCE France Bleu : 101.5 Mhz
FREQUENCE France Info : 105.5 Mhz
FREQUENCE France Inter : 99.4 Mhz

FREQUENCE radio locale conventionnée par le préfet :
France bleu 101.5 Mhz

PARTIE D : LES RISQUES

Votre école est soumise à certains risques, en fonction de sa situation géographique et des activités humaines proches.

Pour vous aider à déterminer précisément la liste des risques à prendre en compte dans le PPMS Il existe deux types de documents :

1) LE DOSSIER DEPARTEMENTAL DES RISQUES MAJEURS

Consultable sur le site : **DDRM Charente** (adresse : <http://www.charente.gouv.fr/content/download/2989/15892/file/Liste%20des%20communes%20par%20Risques.pdf>)

	Transport de matières dangereuses	Evènement climatique (Tempête..)	Sismique	Inondation	Mouvement de terrain, risque minier	Rupture de barrage	Industriel et nucléaire
A cocher conformément au DDRM 16	RN10		modéré				

2) LE DOSSIER D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM) >>> présent seulement dans certaines communes

LE DOSSIER D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

Le Dicrim est un document d'information établi sous la responsabilité du maire. Il recense les mesures de sauvegarde répondant au risque sur le territoire de la commune.

Élaboré à partir des informations disponibles transmises par le préfet, il contient quatre grands types d'informations :

- La connaissance des risques naturels et technologiques dans la commune ;
- Les mesures prises par la commune, avec des exemples de réalisation ;
- Les mesures de sauvegarde à respecter en cas de danger ou d'alerte ;
- Le plan d'affichage de ces consignes.

Le Dicrim est librement accessible à toute personne en mairie.

Plus d'information sur le Dicrim sur prim.net

[Prim.net](http://prim.net) est un portail thématique du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie dédié à la prévention des risques majeurs. De même, le site <http://www.risques.gouv.fr/> constitue le site de référence pour la prévention des risques majeurs.

3) POSTURES GENERALES RETENUES POUR CHAQUE RISQUE MAJEUR POTENTIEL (NE RENSEIGNER QUE LES RISQUES CONCERNANT VOTRE ECOLE, CF DDRM)

ACCIDENT INDUSTRIEL RESULTANT D'UN TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES (TMD)

Signal	
Procédure (posture retenue en cas de confinement ou d'évacuation, lieux...)	Nuage toxique : • Regroupement à l'abri dans les locaux de confinement prévus dans le PPMS • Fermeture portes et fenêtres et calfeutrer les ouvertures (aérations...) ; • Couper ventilation, chauffage, gaz et électricité si nécessaire ; • Eviter toute flamme ou étincelle en raison du risque éventuel d'explosion ; • En extérieur : s'éloigner si possible perpendiculairement à la direction du vent et rejoindre le bâtiment le plus proche. Explosion : • Evacuation dans le calme vers les lieux de mise en sûreté externes (lieux de rassemblement) en évitant les zones fortement endommagées (chutes d'objets, de pylônes...) ; • Coupures ventilation, chauffage, gaz et électricité. Explosion suivie d'un nuage toxique : • Regroupement à l'abri dans les locaux de confinement prévus dans le PPMS • Fermeture portes et fenêtres et calfeutrer les ouvertures (aérations...) ; • Couper ventilation, chauffage, gaz et électricité si nécessaire ; Dans tous les cas... • Evacuation si possible par les autorités

TEMPETE

Signal	
Procédure (posture retenue en cas de confinement ou d'évacuation, lieux...)	Si les délais sont suffisants : • Evacuation, fermeture établissement par l'autorité compétente : Mairie Si les délais sont insuffisants : • Confinement dans le bâtiment qui contient le moins de baies : ancienne école « garderie des grands » • Eloignement des façades sous le vent et des vitres ; • Fermeture portes et volets ; • Surveillance, renforcement, si possible, de la solidité des éléments de construction ; • Renforcement la solidité des baies vitrées en utilisant du ruban adhésif ; • Limitez les déplacements.

SEISME

Signal	
Procédure (<i>posture retenue en cas de confinement ou d'évacuation, lieux...</i>)	Pendant les secousses : • A l'intérieur : Placer tout le monde près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides, éloigner tout le monde des fenêtres ; • A l'extérieur : ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer, • S'éloigner des bâtiments. Après les secousses : • Coupures ventilation, chauffage, gaz et électricité ; • Evacuer vers les zones extérieures de rassemblement prévues par le PPMS ; • Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé.

INONDATION

Signal	
Procédure (<i>posture retenue en cas de confinement ou d'évacuation, lieux...</i>)	Si les délais sont suffisants : Si les délais sont insuffisants : Dans tous les cas...

MOUVEMENT DE TERRAIN

Signal	
Procédure (<i>posture retenue en cas de confinement ou d'évacuation, lieux...</i>)	Si les délais sont suffisants : Pendant : Après :

RUPTURE DE BARRAGE

Signal	
Procédure (<i>posture retenue en cas de confinement ou d'évacuation, lieux...</i>)	L'alerte : Si les délais sont suffisants :

RISQUE INDUSTRIEL OU NUCLEAIRE

Signal	
Procédure (<i>posture retenue en cas de confinement ou d'évacuation, lieux...</i>)	Nuage toxique ou radioactif : Explosion : Explosion suivie d'un nuage toxique : Dans tous les cas...

PARTIE E : MISE A L'ABRI, PRISE EN CHARGE ET SUIVI

1) DEFINIR LES LIEUX DE MISE EN SURETE

Les lieux retenus

Les lieux de mise en sûreté des personnes valides et à mobilité réduite pendant le temps scolaire sont :

LIEUX	CLASSES OU GROUPES ACCUEILLIS	RESPONSABLE DE SECTEUR
REFECTOIRE	CE1 CE2-CM1	M GUEDON Mme GIAT

Les lieux de mise en sûreté des personnes valides et à mobilité réduite hors temps scolaire sont :

LIEUX	GROUPES ACCUEILLIS	RESPONSABLE DE SECTEUR
REFECTOIRE	CE1 CE2-CM1	M MARCU Mme PEQUEUR Mme LE CORNEUR M le Maire ou son représentant

2) L'ACCESSIBILITE DES LIEUX RETENUS

Tableau établi en date du : par (service, nom et coordonnées de la personne en charge de cette mission)

Action/fonctionnalité	Sous-action	Nature du handicap			
					
1. Repérer l'entrée de l'établissement					
2. Garer, le cas échéant, un véhicule					
3. Cheminer sur le site jusqu'à l'accueil					
4. Entrer dans le bâtiment d'accueil					
5. Se déplacer dans le bâtiment	5.1. En utilisant les circulations horizontales				
	5.2. En utilisant les circulations verticales				
	6.1.1. Les sanitaires : existence d'au moins un sanitaire adapté par bloc de sanitaires				
	6.1.2. Les sanitaires : existence d'au moins un sanitaire adapté dans l'établissement				
6. Utiliser les lieux	6.2. Les salles de classes, y entrer et suivre l'enseignement (général)				
	6.3. Les salles d'activités expérimentales, y entrer et suivre l'enseignement				
	6.4. Les ateliers d'enseignement technique et professionnel, y entrer et suivre l'enseignement				
	6.5. Le centre de documentation et d'information				
	6.6. Les salles spécialisées (musique, arts plastiques,...)				
7. Accéder au restaurant scolaire et l'utiliser					
8. Accéder aux locaux d'hébergement (chambres et parties communes) et les utiliser					
9. Accéder aux équipements sportifs de l'établissement y compris vestiaires, douches.... et les utiliser					
10. Accéder et utiliser la maison des lycéens (foyer...)					

3) PERSONNES A PRISE EN CHARGE PARTICULIERE (ELEVES ET ADULTES AVEC PAI, PPS...)

Les personnes qui nécessitent une prise en charge particulière (soin pendant le temps de présence dans ces lieux) doivent être identifiées et leur posologie indiquée très précisément. La prise en charge particulière doit indiquer si la personne est capable de se soigner par elle-même ou de quelle assistance elle requiert. Les lieux où sont entreposés les médicaments, des personnes à prise en charge particulière, doivent être connus.

CIVILITE	NOM	PRENOM	AGE	CLASSE	PRISE EN CHARGE PARTICULIERE
M	MAZEAUD	Victor	10/11/2015	CE2-CM1	En cas de céphalées : - prise immédiate d'Advil sirop (1 dose / poids) - Repos au calme - Hydratation 1L - Collation autorisée PAI disponible dans le bureau de direction, au-dessus de la pharmacie.
M	CHAGNAUD	Hugo	12/04/2016	CE2-CM1	Asthme : Ventoline salbutamol 100 microgrammes / dose Fiche « conduite à tenir en cas d'urgence » dans le PAI.

4) LES PLANS DISPONIBLES

a. **Plan de masse** : **OUI** **NON**

(Accès à l'école dans la commune)

b. **Plan d'intervention** : **OUI** **NON**

(Placé à l'entrée principale du bâtiment. Il regroupe tous les plans d'évacuation de ce bâtiment).

c. **Plan d'évacuation** : **OUI**

(Plans affichés dans l'établissement avec repérage des locaux à risques et des organes de coupure des fluides).

d. **Plans avec repérage des lieux de mise en sûreté** :

(Vous avez la possibilité de repérer les différents éléments sur le même plan).

OUI

5)PROCEDURES D'ISOLEMENT

Lors d'une évacuation suite à un incendie ou un séisme, vous coupez l'alimentation de l'école des fluides suivants :

- Ventilation ou CTA (Centrale de Traitement de l'Air),
- Gaz,
- Electricité,
- Eau,

Lors d'une mise à l'abri, vous coupez l'alimentation de l'établissement des fluides suivants :

- Ventilation ou CTA (Centrale de Traitement de l'Air),
- Vous coupez l'alimentation de l'école des autres fluides (gaz, eau et électricité) UNIQUEMENT à la demande des autorités.

Vous devez écrire la procédure d'isolement pour chacun des fluides concernant votre école.

La remise en service de l'électricité et du gaz ne peut être réalisée que par une personne habilitée¹.

Une personne habilitée est une personne qui a suivi une formation et qui a reçu un agrément.

6) PREPARER ET STOCKER LA MALLE PPMS

Cette malle regroupe le matériel nécessaire pendant la période de mise en sureté. Elle contient du matériel pour les activités des élèves pendant cette période. Elle doit être stockée dans chaque zone de mise en sureté.

Nous vous recommandons de préparer le matériel suivant :

DOCUMENTS
Tableau d'effectifs vierge (Paragraphe 20, page 33 du présent document)
Fiche « conduites à tenir en première urgence » (Paragraphe 23.3 fiche 10 page 37 du présent document 10)
Copie de la fiche de mission des personnels et des liaisons externes.
Plan indiquant les lieux de mise en sûreté (internes ou externes).
Fiches individuelles d'observation (Paragraphe 24 page 43 du présent document).
MATERIEL
Brassards (pour identifier les personnes ressources).
Radio sans consommables (une pour la cellule de crise) et inscription des fréquences de France Bleu, France Info, France Inter ou de la radio locale conventionnée par le préfet (voir le paragraphe 13 « Constituer un annuaire de crise »)..
Du ruban adhésif large pour éventuellement renforcer la solidité des vitrages et réduire le passage d'air. A utiliser sans quitter le sol.
Ciseaux
Linges, chiffons, essuie-tout
Lampes de poche sans consommables
Pichets et gobelets ou verres
Seau ou sacs plastiques (si pas d'accès aux toilettes,
Eau (si pas d'accès à un point d'eau).
Jeux de cartes, dés, papier, crayons.
MALETTE DE PREMIERE URGENCE
Savon de Marseille.
Antiseptique
Sucres enveloppés.
Flacons de solution hydro alcoolique (SHA).
Dosettes de sérum physiologique.
Gants vinyle jetables.
Pince à écharde.
Ciseaux à bouts ronds.
Thermomètre frontal.
Couverture isothermique (couverture de survie).
Coussin réfrigérant ou compresse watergel.
Compresse individuelles
Paquet de mouchoirs
Garnitures périodiques
Pansements adhésifs hypoallergiques et sparadrap.
Pansements compressifs
Bande de 5 cm, 7 cm et 10 cm et filets à pansement.
Echarpe de 90 cm de base.
Talkie-walkies.
Masques de protection dits « chirurgicaux » ou « anti-projections ».
Pour les élèves faisant l'objet d'un projet d'accueil individualisé (PAI) penser à se munir de leur traitement spécifique.
Pastilles d'iode en cours de validité si l'établissement est concerné ² .

Répertoire enseignants RPI ATAV 2024/2025

Anais Primaire

ce.0160439R@ac-poitiers.fr 05-45-20-66-94

PS 11H - 11H30
15H30 - 16H00

GENTET Anita

06 72 97 01 84

anita.gentet@ac-poitiers.fr

PS / GS

BARIL Aurélie

06 72 13 22 31

aurelie.baril@ac-poitiers.fr

MS 10H40 - 11H10
15H00 - 15H30

DARQUEY Anne Chrystelle

06 80 54 62 85

anne.darquey@ac-poitiers.fr

Horaires classes : PS - MS : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30

GS 10H50 - 11H20
15H30 - 16H00

DARRICADES Sophie

06 75 41 38 22

sophie.darricades@ac-poitiers.fr

CP 10H30 - 10H45
15H30 - 15H45

JOCAL Claire

06 73 40 70 33

claire.jocal@ac-poitiers.fr

Horaires classes : GS - CP : 9h00 - 12h30 / 14h - 16h30

05-45-20-61-46

Vadalle

8h45 - 12h15 / 13h45 - 16h15

Récréations : 10h45 - 11h / 15h - 15h15

ce.0160440S@ac-poitiers.fr 05-45-20-68-39

CE1

GUEDON Dorian

06 84 57 80 19

dorian.guedon@ac-poitiers.fr

Brigade

GIN Cécile

07 77 93 49 79

cecile.gin@ac-poitiers.fr

CE2-CM1

GIAT Christine

06 71 73 78 76

christine.giat@ac-poitiers.fr

Tourriers

9h00-12h00 / 13h30-16h30

Récréations : 10h30 - 10h45 / 15h00 - 15h15

ce.0160445X@ac-poitiers.fr 05-45-20-62-34

CM1-CM2

ANDRIAN Christelle

06 77 60 76 99

christelle.malmanche@ac-poitiers.fr

CM1-CM2

NICOLAS Isabelle

06 09 54 83 01

Isabelle.Nicolas1@ac-poitiers.fr

CM1-CM2

DELAGE Laura

06 47 45 22 60

Laura.delage@ac-poitiers.fr

ECOLE D'AUSSAC-VADALLE 2023 - 2024

Directeur / classe de CE1 : 05 45 20 68 39

Classe de CE2-CM1 :

Restaurant scolaire : 09 72 31 00 95

Equipe enseignante

Directeur / enseignant classe de CE1

M GUEDON Dorian

06 84 57 80 19

dorian.guedon@ac-poitiers.fr

Enseignante classe de CE2 / CM1

Mme GIAT Christine

06 71 73 78 76

christine.giat@ac-poitiers.fr

Brigade

Mme Gin Cécile

07 77 93 49 79

cecile.gin@ac-poitiers.fr

MAIRIE D'AUSSAC-VADALLE 2023 - 2024

61, rue de la République, 16560 Aussac-Vadalle

En cas d'urgence, pour joindre un élu : 06 75 75 72 68

Equipe municipale

Maire d'Aussac-Vadalle

M LIOT Gérard

maire@aussac-vadalle.fr

Adjointe aux affaires scolaires

Mme KERJEAN Madeleine

07 88 04 30 82

adjoint1@aussac-vadalle.fr

Adjointe, responsable du restaurant scolaire et
de l'agent d'entretien

Mme LIOT Régine

06 85 49 02 74

adjoint2@aussac-vadalle.fr

Agents communaux

Secrétaire de mairie

Mme CROIZARD Céline

05 45 20 68 39

mairie@aussac-vadalle.fr

(ouverture secrétariat lundi 14h00-18h00, mardi 9h00-12h00, jeudi 14h00-17h00)

Responsable de l'équipe technique

M CHAILLOUX Sébastien

06 09 20 21 63

servicetechnique.aussacvadalle@gmail.com

Agent d'entretien (espaces verts)

M CREPEAU Rémi

06 10 88 39 81

Cuisinier

M MARCU Romain

06 46 98 49 01

Agent d'entretien (locaux) et sécurisation du
passage piéton

Mme MAREY Paméla

Agent d'accueil et de surveillance - temps
périscolaire

Mme PEQUEUR Bénédicte

06 40 21 51 10

Agent d'accueil et de surveillance - garderie du
soir

Mme LE CORNEUR Magdalena

06 10 22 48 46

Tél. : 05 45 20 68 39

Fax :

Courriel : ce.0160440S@ac-poitiers.fr

Liste des élèves de la classe CE1 de Dorian GUEDON

Enseignant(s) : MONSIEUR GUEDON

N°	Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	Niveau
1	ALBERT	Ninon	17/05/2017	F	CE1
2	ALICOU	Noé	05/08/2017	M	CE1
3	AUPETIT	Lucy	12/05/2017	F	CE1
4	BARTOLO	Gabriel	28/12/2017	M	CE1
5	BOUTIN	Maxence	25/04/2017	M	CE1
6	BRAND	Tessa	14/11/2017	F	CE1
7	CAILLAUD	Enola	29/07/2017	F	CE1
8	CAIVEAU	Armand	18/09/2017	M	CE1
9	CARTIER	Maël	03/05/2017	M	CE1
10	CHABANNE RINALDI	Ema	20/07/2017	F	CE1
11	DUTEIL	Lola	05/07/2017	F	CE1
12	DUTRIAT	Oihan	27/06/2017	M	CE1
13	LIPSKI	Sienna	10/03/2017	F	CE1
14	LORET	Zoé	16/06/2017	F	CE1
15	MAIRE	Thibault	24/07/2017	M	CE1
16	MARAIS	Léonie	14/06/2017	F	CE1
17	NAY	Adrien	31/03/2017	M	CE1
18	PEIGNE	Charles	30/06/2017	M	CE1
19	RASSAT PICARD	Nino	01/04/2017	M	CE1
20	THÉOPHILE	Tayron	12/10/2017	M	CE1

Nombre d'élèves : 20

Édité le **03/09/2024**

Tél. : 05 45 20 68 39

Fax :

Courriel : ce.0160440S@ac-poitiers.fr

Liste des élèves de la classe de CE2 - CM1

Enseignant(s) : MADAME GIAT

N°	Nom	Prénom	Né(e) le	Sexe	Niveau
1	BARBEAU	HUGO	16/09/2016	M	CE2
2	BRION	RAFAEL	30/06/2016	M	CE2
3	CARON	Tess	10/12/2016	F	CE2
4	CHAGNAUD	HUGO	12/04/2016	M	CE2
5	CHAGNAUD HAUDOIN	Romane	15/08/2016	F	CE2
6	GRELIER	CLEA	11/01/2016	F	CE2
7	JARRIGEON	Manon	23/03/2017	F	CE2
8	JOUANAUD	BASTIEN	01/08/2016	M	CE2
9	LACROIX - ROBLES	ALIYA	10/02/2016	F	CE2
10	LOUREIRO RODRIGUES KERVICHE	Tyno	21/04/2016	M	CE2
11	MICHAUD	INES	01/02/2016	F	CE2
12	NEBOUT	Yael	16/08/2016	M	CE2
13	PAPON	ROSE	13/06/2016	F	CE2
14	RABILLER	SOFIA	22/06/2016	F	CE2
15	RAYNAUD GIAT	JEANNE	11/04/2016	F	CE2
16	SOULAMI	Lilya	21/08/2016	F	CE2
17	GARCIA	SASHA	24/07/2015	M	CM1
18	JONQUET	ALICE	15/10/2015	F	CM1
19	KERJEAN	LEONIE	22/10/2015	F	CM1
20	LECLAIRE	THIBAUT	23/06/2015	M	CM1
21	MAZEAUD	VICTOR	10/11/2015	M	CM1
22	NIVET	Robin	16/09/2015	M	CM1

Nombre élèves 22

Mise à jour en date du **19/08/2024**

Tél. : 05 45 20 68 39

Fax :

Courriel : ce.0160440S@ac-poitiers.fr

Liste des élèves avec les personnes à contacter en cas d'urgence

Élèves	Nom	Prénom	Tel. domicile	Tel. Portable	Tel. Travail	Lien
ALBERT Ninon	ALBERT	Jean-Baptiste	-	06 72 67 50 97	05 45 68 91 84	Père
	JOUANAUD	Sonia	-	06 43 56 65 32	05 45 31 13 19	Mère
ALICOU Noé	ALICOU	Guillaume	-	06 31 91 37 02	-	Père
	CASTERA	Adeline	-	06 28 22 12 56	-	Mère
	ALICOU	Jean Claude	-	06 79 32 19 34	-	Ascendant
	BOURBON	Irma	-	06 34 61 13 51	-	Ascendant
	CASTERA	Jacques Et Danielle	05 45 68 26 56	-	-	Ascendant
AUPETIT Lucy	AUPETIT	PIERRE	05 45 20 67 13	06 47 99 38 53	-	Père
	JOSEPH	LISA-MARIE	06 50 27 24 33	-	-	Mère
	AUPETIT	Phillippe Et Marie	05 45 20 67 13	06 19 24 11 74	06 01 97 17 11	Ascendant
	GERMANY	Melody	-	06 83 61 69 58	-	Autre lien
	ROBIN	Thomas	-	06 87 31 89 63	-	Autre lien
BARBEAU HUGO	BARBEAU	CELINE	-	07 61 11 23 06	06 28 49 28 27	Mère
	BARBEAU	SEBASTIEN	-	06 65 39 18 75	05 45 94 40 20	Père
	BARBEAU	Catherine	-	07 83 62 72 09	-	Ascendant
	BARBEAU	Jean Pierre	-	06 20 26 34 66	-	Ascendant
	GIRAUD	Estelle	-	06 98 68 36 26	-	Autre membre de la famille
BARTOLO Gabriel	BARTOLO	Jean guillaume	-	06 64 21 66 74	-	Père
	LLOPIS	Perle	-	06 07 16 22 51	05 45 39 36 32	Mère
BOUTIN Maxence	BOUTIN	Anthony	-	06 74 46 49 48	-	Père
	GRANET	Charlene	-	06 74 74 44 06	05 45 20 61 30	Mère
BRAND Tessa	BRAND	Lucille	09 83 42 35 26	07 45 10 55 22	05 45 25 03 86	Mère
	BRAND	Sébastien	09 83 42 35 26	07 81 88 45 50	-	Père

BRION RAFAEL	BARRIERE	Marie-Laure	05 17 20 16 87	06 82 67 31 83	-	Mère
	BRION	Nicolas	05 17 20 16 87	06 18 09 15 84	-	Père
CAILLAUD Enola	CAILLAUD	ANTHONY	-	06 74 86 60 20	-	Père
	CAILLAUD	CELINE	-	06 48 97 94 62	05 45 24 63 08	Mère
CAIVEAU Armand	CAIVEAU	Celine	-	06 89 38 29 85	07 60 17 00 58	Mère
	CAIVEAU	Damien	-	06 31 98 96 38	06 77 51 72 21	Père
	AIGRON	Claudie	05 45 31 31 81	-	-	Ascendant
	CAIVEAU	Pascale	09 67 89 33 49	06 03 00 33 75	-	Ascendant
CARON Tess	CARON	Patricia	-	06 28 83 54 97	05 45 68 03 78	Mère
	CARON	Samuel	-	06 28 92 27 68	05 45 24 30 00	Père
CARTIER Maël	CARTIER	FLORIAN	-	06 68 03 87 94	-	Père
	COTE	MARINE	-	06 81 69 43 39	-	Mère
CHABANNE RINALDI Ema	CHABANNE	Sébastien	09 84 24 49 66	07 82 85 05 15	05 45 20 08 60	Père
	RINALDI	Aurore	09 84 24 49 66	06 77 34 69 61	05 45 68 38 33	Mère
CHAGNAUD HUGO	CHAGNAUD	AUDREY	-	06 80 84 33 47	05 45 39 02 65	Mère
	CHAGNAUD	FABIEN	-	07 87 18 62 29	09 69 32 00 52	Père
	CHAGNAUD	Gilles	-	06 27 61 02 81	-	Ascendant
	CHAGNAUD	Martine	-	06 27 15 52 63	-	Ascendant
	GALLETAUD	Dominique	05 45 65 69 11	06 33 27 55 93	-	Ascendant
	GALLETAUD	Jean Claude	-	06 08 37 68 77	-	Ascendant
CHAGNAUD HAUDOIN Romane	CHAGNAUD	Céline-Marie	-	06 87 75 63 20	-	Mère
	CHAGNAUD	Nicolas-Jean-Patrick	-	06 77 56 87 72	-	Père
DUTEIL Lola	DUTEIL	Alexis Paul-Henri	-	06 01 29 03 15	-	Père
	GOMEZ	Antigone Marie	-	06 20 31 92 51	-	Mère
	PICHON	Suzy	-	06 75 28 39 53	-	Ascendant
DUTRIAT Oihan	DUTRIAT	ARNAUD	-	06 86 79 54 20	-	Père
	IROULART	Amélie	-	06 85 40 77 20	05 16 09 51 10	Mère
	DUTRIAT	Clemence	-	06 40 32 25 08	-	Autre membre de la famille
	DUTRIAT	Dominique	-	06 18 35 34 04	-	Ascendant
	DUTRIAT	Gerard	-	07 88 52 10 05	-	Ascendant
GARCIA SASHA	GARCIA	FREDERIC	-	06 10 44 01 79	06 02 13 77 17	Père
	GOURDOU	CAROLE	-	06 09 88 79 56	05 45 20 64 20	Mère
GRELIER CLEA	GRELIER	JULIEN	05 17 20 11 42	06 84 28 98 54	05 45 92 77 88	Père
	GRELIER	MARIE	05 17 20 11 42	06 62 54 53 73	-	Mère

JARRIGEON Manon	BELLANGER	JEZABEL	-	06 71 51 27 80	05 45 91 84 03	Mère
	JARRIGEON	Florent	-	06 43 05 80 53	06 85 76 83 81	Père
JONQUET ALICE	JONQUET	PASCAL	05 45 20 66 38	06 34 09 09 90	-	Père
	MONTASSIER	AUDREY	-	06 68 87 51 13	05 45 24 40 40	Mère
	JONQUET	Michele	05 45 20 66 38	06 88 13 84 12	-	Ascendant
	MONTASSIER	Yannick	05 17 17 30 29	06 14 18 64 87	-	Ascendant
JOUANAUD BASTIEN	BOUTENEGRE	AMANDINE	-	06 47 00 51 55	05 45 20 66 94	Mère
	JOUANAUD	JULIEN	-	06 86 52 46 12	06 86 52 46 12	Père
	GUILLEBAUD	Yannick	-	07 86 23 62 12	-	Autre lien
	JOUANAUD	Francis Et Francoise	-	06 85 29 16 66	07 80 30 14 95	Ascendant
	REBEYRAT	Catherine	-	06 77 85 37 51	-	Ascendant
KERJEAN LEONIE	BROSSARD	JULINA	-	06 80 44 98 59	-	Mère
	KERJEAN	MORGAN	-	06 18 52 68 30	07 88 29 16 30	Père
	BROSSARD	Sylvie	-	06 83 58 39 39	-	Ascendant
	KERJEAN	Madeleine Et Patrick	05 45 20 36 74	07 88 04 30 82	-	Ascendant
LACROIX - ROBLES ALIYA	LACROIX	Cedric	-	07 64 42 38 62	-	Père
	ROBLES	Julie	-	06 26 96 17 77	-	Mère
	DUCLUZEAU	Francoise	-	06 61 32 38 04	-	Ascendant
	LACROIX	Cathy	05 86 50 90 75	06 35 47 03 74	-	Ascendant
	ROBLES	Aurelie	-	06 60 94 83 59	-	Autre membre de la famille
LECLAIRE THIBAUT	BESSON LECLAIRE	VANESSA	05 45 69 88 37	06 32 04 77 92	05 45 39 73 33	Mère
	LECLAIRE	STEPHANE	05 45 69 88 37	06 85 48 34 82	07 72 24 30 08	Père
LIPSKI Sienna	DUPRE	Audrey	-	06 71 69 71 62	05 45 69 50 33	Mère
	LIPSKI	David	-	06 75 19 76 98	-	Père
LORET Zoé	ARNOUX	CHARLENE	-	06 32 46 42 48	06 14 29 15 84	Mère
	LORET	ANTHONY	-	06 77 67 54 41	05 45 93 23 85	Père
	ARNOUX	Marylene	-	06 10 21 60 38	-	Ascendant
LOUREIRO RODRIGUES KERVICHE Tyno	KERVICHE	Maëva	-	07 82 37 09 76	-	Mère
	LOUREIRO RODRIGUES	ALEXANDRE	-	06 10 64 24 92	-	Père
MAIRE Thibault	MAIRE	Morgane	-	06 67 90 22 28	05 45 69 99 79	Mère
	MAIRE	Nicolas	-	06 58 93 86 49	05 45 69 99 79	Père
MARAIS Léonie	BIZE	AURELIE	09 50 26 66 73	06 26 36 32 58	05 45 61 83 00	Mère
	MARAIS	Nicolas	-	06 84 34 69 04	05 45 68 75 35	Père
	DUVERT	Denis	-	06 14 29 81 10	-	Autre lien

MAZEAUD VICTOR	MAZEAUD	LUDOVIC	-	06 75 07 18 55	06 45 92 60 89	Père
	MAZEAUD MARCHIER	ELODIE	-	06 03 35 60 74	09 77 76 18 71	Mère
	MARCHIER	Bernard Et Mme Marie-Thérèse	05 45 21 47 16	06 19 79 77 01	-	Ascendant
	SALMON	Vanessa Et Mr Mickaël	-	07 89 98 54 70	-	Autre lien
MICHAUD INES	JELASSI	SONIA	-	06 25 03 87 19	-	Mère
	MICHAUD	YOHAN	-	06 21 59 83 61	-	Père
	MICHAUD	Damien	-	06 42 55 85 18	-	Autre membre de la famille
	ROCTON MICHAUD	Chantal	05 45 39 22 80	07 89 30 38 68	-	Ascendant
NAY Adrien	NAY	Florence	09 81 44 33 89	06 65 56 30 35	05 45 39 72 03	Mère
	NAY	Nicolas	09 81 44 33 89	06 84 64 27 29	-	Père
	DAMPURE	Daniel Et Mireille	05 49 29 91 10	06 36 90 92 96	-	Ascendant
	DESCLIDE	Pierre	-	06 09 31 15 22	-	Autre lien
NEBOUT YAEL	DELAGE	SANDRA	-	06 72 60 41 07	-	Mère
	NEBOUT	SIMON	-	06 40 25 88 81	-	Père
	KERJEAN-DELAGE	Josiane	-	07 87 01 20 69	-	Ascendant
NIVET Robin	NIVET	Fabien	05 45 68 54 97	06 12 88 91 76	05 45 20 65 45	Père
	POUPON	ANNE-CECILE	05 45 68 54 97	06 42 65 89 14	-	Mère
	NIVET	Michele	05 45 20 65 45	06 44 11 17 36	-	Ascendant
	NIVET	Pierre-Vincent	05 45 20 64 45	06 03 37 49 21	-	Autre membre de la famille
PAPON ROSE	PAPON	BRUNO	-	06 74 90 57 93	-	Père
	PRECIGOUT	KARELLE	-	06 60 27 68 98	-	Mère
	PAPON	J. Claude Et Claudette	05 45 69 01 74	06 59 32 55 62	-	Ascendant
	PRECIGOUT	Michel Ou Renee	05 45 63 08 96	06 75 95 55 05	-	Ascendant
PEIGNE Charles	PATRIER	Audrey	05 45 38 61 74	06 85 29 47 83	05 45 23 72 36	Mère
	PEIGNE	Aurélien	05 45 38 61 74	06 72 11 09 50	-	Père
	PEIGNE	Francoise	-	06 81 15 32 31	-	Ascendant
RABILLER SOFIA	MESNARD	KARINE	-	06 84 81 11 67	-	Mère
	RABILLER	YOHAN	-	06 31 44 21 46	05 45 69 17 60	Père
RASSAT PICARD Nino	PICARD	Noemie	-	06 50 79 35 50	05 45 24 29 16	Mère
	RASSAT	Damien	-	06 65 16 96 48	07 60 24 13 33	Père
	LECHARTRE	Alexandre	-	06 10 55 44 94	-	Autre lien
	LECHARTRE	Elisabeth	-	06 25 14 39 85	-	Autre lien
	PICARD	Claire	-	06 58 21 92 49	-	Autre membre de la famille
	RASSAT	Adam	-	06 16 76 03 14	-	Autre membre de la famille
	RASSAT	Jean Michel	-	06 52 60 75 61	-	Ascendant

RAYNAUD GIAT JEANNE	GIAT	CHRISTINE	-	06 71 73 78 76	05 45 20 68 39	Mère
	RAYNAUD	HERVE	-	06 22 12 34 17	05 45 24 39 31	Père
	GIAT	Jacqueline	09 67 53 15 56	06 81 77 33 94	-	Ascendant
	GIAT	Matthieu	-	06 48 64 29 34	06 87 76 98 66	Autre lien
	RAYNAUD	Christian Et Franceline	-	06 86 41 59 87	-	Ascendant
SOULAMI Lilya	SLAOUI	Asmae	-	06 98 70 06 84	-	Mère
	SOULAMI	Abdelkamel	-	06 69 31 75 79	-	Père
	BOUMANE	Nezha	-	07 63 30 98 08	-	Ascendant
THÉOPHILE Tayron	MAURIN	Anaïs	-	06 42 89 01 61	-	Mère
	THEOPHILE	Loïc	-	06 27 31 39 55	06 27 31 39 55	Père
	MAURIN	Anais	-	07 70 22 20 73	-	Autre membre de la famille
	SAGENLY	Prisca	-	06 63 00 63 65	-	Ascendant

Nombre d'élèves : 42

Mise à jour en date du **12/09/2024**